

AVIS

COUR PROVINCIALE DU MANITOBA

OBJET : TRIBUNAL POUR ADOLESCENTS DE PINE FALLS

À compter du mardi 4 septembre 2018, le rôle d'audience pour les adolescents de Pine Falls commencera à 9 h 30 et le rôle d'audience des affaires relatives à la protection de l'enfance commencera à 10 h.

DÉLIVRÉ PAR :



La juge en chef Margaret Wiebe
(Manitoba)

DATE : Le 8 août 2018